

COMMUNIQUÉ DE PRESSE,
Pour diffusion immédiate

Notre-Dame-de-Pontmain, 2 juillet 2020

Madame,
Monsieur,

Le FrancoFestPontmain, vous annonce la version adaptée COVID-19 de sa première édition de son Festival de Musique Francophone.

Depuis plusieurs mois, le comité d'événements de la Municipalité, appuyé par un conseil municipal dynamique, avait planifié de nombreux événements pour l'année 2020.

La situation reliée à la COVID-19 a fait en sorte que plusieurs événements ont été annulés au Québec. La Municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain et son équipe a poursuivi son projet dans le but de trouver des façons innovantes en fonction des technologies disponibles pour permettre la diffusion de la programmation et de divertir la population de la grande région des Hautes-Laurentides et du Québec.

Avec l'appui des artistes, qui sans leur ouverture, un tel événement aurait sans doute été annulé, nous avons adapté le festival, réduit à 50 % de la capacité de la salle, selon les critères de la santé publique et diffusé en direct sur Internet. Ce sont six groupes musicaux de renommée provinciale, dont Dany Bédar qui, motivés par leur passion, mettront en valeur leurs talents musicaux pour divertir la population.

De nombreux lieux diffuseront en direct les prestations par l'intermédiaire des technologies numériques, l'ensemble des lieux qui partagent un écran avec leur clientèle auront le loisir de projeter les différents spectacles, que ce soit un bar, restaurant ou un camping, le grand Québec aura l'occasion de voir les prestations musicales en direct.

Nous comptons sur une équipe solide de professionnels qui feront une grande différence dans la réussite d'un événement adapté à des politiques de santé publique sans précédent.

Pour information sur les artistes et modalités, consultez les liens suivants :

www.francofestpontmain.com

<https://www.facebook.com/FrancoFestPontmain/>

Pour informations

Sylvain Langlais,

Directeur général et artistique

819-597-2382, poste 223 | info@francofestpontmain.com